

2025

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL SA



SOMMAIRE

L'ACTIVITÉ DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL 3

 A. Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel en 2025 3

 B. Faits marquants..... 5

 C. Chiffres clés 7

 D. Activité du GACM en 2025 9

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GACM À FIN 2025 13

LES RÉSULTATS DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL 14

 A. Les résultats consolidés en 2025 14

 B. Résultat d'assurance 15

 C. Résultat financier..... 16

 D. Impôts sur les résultats..... 18

 E. Résultat net..... 18

LE BILAN DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL 19

 A. Les fondamentaux du bilan 19

 B. Les dividendes 19

 C. Les capitaux propres 20

 D. Passifs de contrats d'assurance (nets des actifs de contrats d'assurance) 21

 E. Placements des activités d'assurance 22

 F. La gestion des actifs..... 23

CONSOLIDATION 25

PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS 26

GESTION DES RISQUES 30

 A. Gestion des risques d'assurance..... 30

 B. Gestion des risques financiers..... 30

 C. Gestion du capital..... 31

LES MOYENS HUMAINS DU GROUPE 32

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 32

INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ 33

PERSPECTIVES POUR 2026 34

GLOSSAIRE 35



L'ACTIVITÉ DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL

A. Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel en 2025

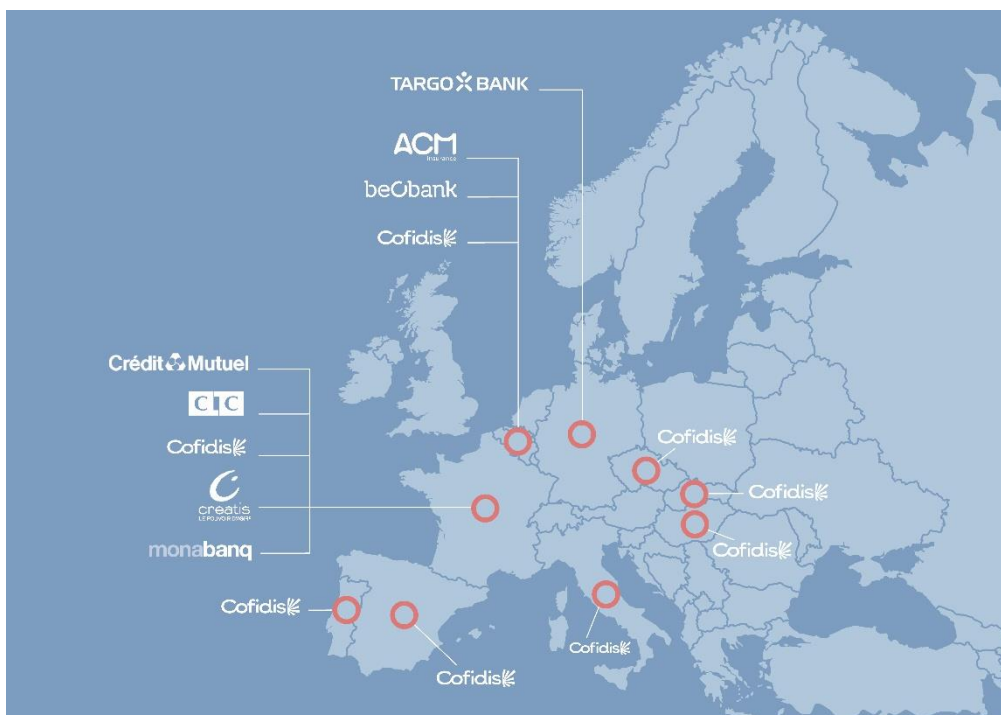
L'activité d'assurance exercée par le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM) est pleinement intégrée sur le plan commercial et technique au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale depuis plus de 50 ans.

Les sociétés du GACM conçoivent et gèrent une gamme complète de produits d'assurance destinée aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises et aux associations :

- assurances de biens et de responsabilité ;
- assurances de personnes ;
- assurance vie.

Les réseaux bancaires de Crédit Mutuel Alliance Fédérale sont les principaux distributeurs des contrats d'assurance du GACM en France et à l'international.

Les produits d'assurance des entités du GACM sont également commercialisés auprès de clientèles ciblées par l'intermédiaire de courtiers ou via des réseaux d'agences propres à certaines sociétés du groupe (réseaux d'agences ACM Insurance en Belgique par exemple).



À fin 2025, le Groupe des ACM opère à l'international dans les pays suivants :

- en Libre Prestation de Services (LPS), dans la plupart des pays européens où COFIDIS est présent ;
- en Belgique, avec ACM Belgium SA et ACM Belgium Life SA, filiales à 100 % du GACM ;
- au Luxembourg, avec ICM Life SA, filiale à 100 % du GACM.
- en Allemagne, au travers des filiales d'assurance vie et non vie d'ACM Deutschland, détenue à 51% par le GACM. Celles-ci ont obtenu leurs agréments auprès de l'autorité prudentielle allemande (BaFin) fin juin 2025 et ont démarré au second semestre 2025 la commercialisation de leurs produits dans une phase pilote avec le réseau Targobank. Toute la gamme de produits a été déployée à l'ensemble du réseau Targobank le 1^{er} janvier 2026.

Le Groupe des ACM détient également des participations financières dans des sociétés d'assurances à l'étranger :

- au Canada, avec une participation de 10 % dans la société *holding* Desjardins Groupe d'Assurances Générales (DGAG) ;
- en Tunisie, où le GACM détient 30 % du capital de la société d'assurance Astree SA.



* Sociétés non consolidées au 31 décembre 2025

En France, les entités du Groupe des ACM ont concentré l'ensemble de leurs moyens, y compris de personnel, au sein d'un groupement d'intérêt économique, le GIE ACM. Les services fonctionnels y sont communs à l'ensemble des filiales d'assurances. Les équipes de gestion salariées du GIE ACM sont réparties sur 10 sites interconnectés et utilisent les moyens informatiques de Crédit Mutuel Alliance

Fédérale. Le personnel est ainsi amené à travailler pour différentes sociétés d'assurances et applique des procédures de gestion uniformisées.

Compte tenu de son activité de répartiteur de frais communs aux sociétés du groupe des ACM, le GIE ACM (créé sans capital) est consolidé par intégration globale.



B. Faits marquants

Contexte politique et économique

En 2025, les tensions commerciales à l'international, avec l'instauration de droits de douane par l'administration américaine, et l'actualité géopolitique ont pesé sur le climat des affaires et généré des mouvements de volatilité sur les marchés financiers.

En Europe, les marchés ont évolué dans un environnement d'inflation modérée proche de l'objectif de 2% fixé par la Banque Centrale Européenne. Face aux incertitudes géopolitiques, et pour ne pas freiner les perspectives économiques en zone euro, la BCE a ajusté à plusieurs reprises le niveau de ses taux directeurs. Le taux de dépôt s'établit à 2% à fin 2025.

La stabilisation de l'inflation et l'orientation à la baisse des taux des crédits ont stimulé les transactions immobilières et dynamisé les ventes de contrats d'assurance de emprunteurs du GACM, après deux années de baisse.

En assurance de biens, l'inflation sectorielle a ralenti. En automobile, elle demeure supérieure à l'inflation générale et

le GACM reste vigilant quant à l'évolution des coûts de réparations, susceptible de peser sur la rentabilité technique de la branche.

En France, la mise en œuvre de réformes est délicate en l'absence de majorité claire au Parlement et le budget de 2026 n'a été adopté que début 2026. La trajectoire budgétaire de l'État français est suivie de manière attentive par les agences de notations : Moody's a maintenu la note souveraine à Aa3 en la plaçant sous perspective négative en septembre tandis que S&P l'a dégradée de AA- (perspective négative) à A+ (perspective stable) en octobre.

Le climat d'incertitude politique en France et la baisse des taux de rémunération des livrets réglementés ont été favorables à l'assurance vie. Le GACM a ainsi enregistré une collecte brute inédite de près de 11 milliards d'euros, en hausse de 26,1 %. Le niveau de collecte nette s'inscrit également en forte progression, à 4,8 milliards d'euros. Celle-ci s'effectue majoritairement en euros.

Contribution exceptionnelle sur les bénéfices

La loi de finances 2025 a instauré une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (qualifiée de « surtaxe d'IS »), dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 milliard d'euros.

L'assiette de la surtaxe d'IS est égale à la moyenne de l'impôt sur les sociétés (hors crédits d'impôt) dû au titre des exercices 2024 et 2025.

Pour les redevables fiscaux dont le chiffre d'affaires est supérieur à 3 milliards d'euros (ce qui est le cas du GACM), le taux de la surtaxe s'élève à 41,2%.

La surtaxe d'IS devra être acquittée en mai 2026, un acompte de 98% ayant été versé au 15 décembre 2025.

Le résultat net 2025 du GACM SA est ainsi impacté par cette contribution exceptionnelle à hauteur de 126 millions d'euros.

Retraité de cette contribution, le résultat net atteint 1 104 millions d'euros, en augmentation de 10,8 % par rapport à 2024.

Développement en Allemagne

L'année 2025 marque une étape clé dans le développement de l'activité d'assurance en Allemagne, second marché du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Les agréments d'assurance des deux filiales ACM Lebensversicherung AG et ACM Versicherung AG ont été octroyés par le régulateur

allemand (BaFin) en 2025, et l'activité commerciale a démarré en pilote dans le réseau de Targobank à partir de juillet 2025 sur l'assurance des emprunteurs, la prévoyance et l'épargne.

Développement de l'écosystème de services en assurances de biens du GACM

Le GACM a poursuivi en 2025 le développement d'un écosystème intégré de services en assurances de biens, pour améliorer l'expérience client de ses assurés et maîtriser ses coûts de réparation.

La première Station mobilités inaugurée à Mulhouse début 2025 a rencontré un vif succès auprès des utilisateurs.

Par ailleurs, en juin 2025 de nouvelles acquisitions dans le domaine de la déconstruction automobile ont été réalisées.



Nouvelles initiatives dans le cadre du dividende sociétal

Le GACM a été précurseur en étant, en novembre 2021, le premier assureur en France à supprimer les formalités médicales de l'assurance des emprunteurs dans le cadre de l'achat d'une résidence principale pour les clients fidèles des réseaux bancaires distributeurs Crédit Mutuel et CIC. En novembre 2025, le GACM a étendu ce dispositif aux professionnels, aux entreprises et aux agriculteurs fidèles, pour l'assurance de leurs prêts professionnels.

De nouveaux dispositifs solidaires ont également vu le jour en 2025. La garantie d'Aide à la famille, plus couvrante que les dispositions légales, permet d'apporter un soutien financier aux assurés prévoyance et emprunteur cessant leur activité professionnelle afin de s'occuper de leur enfant

gravement malade, en situation de handicap ou victime d'un accident.

Par ailleurs, pour accompagner ses assurés titulaires d'une complémentaire santé individuelle, d'un contrat dépendance ou d'un plan prévoyance, le GACM a mis en place l'Aide Mutualiste en Santé, qui apporte un soutien financier en cas de maladie grave, de handicap ou de perte d'autonomie.

Enfin, depuis janvier 2025, le GACM facilite l'installation des professionnels de santé dans les zones sous-dotées en offrant 12 mois gratuits pour toute souscription d'un contrat Multi Pro, initiative complémentaire à l'accompagnement proposé par Crédit Mutuel Alliance Fédérale (Prêt Aide Install' Santé Pro).

Apport des titres ACM IARD détenus par le Crédit Mutuel MABN au GACM

La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie (« MABN ») était, au 31 décembre 2024, actionnaire du GACM (à hauteur de 7,4% du capital) ainsi que d'ACM IARD (à hauteur de 3,5% du capital). Afin de rationaliser la participation de MABN au sein du groupe des Assurances du Crédit Mutuel, l'assemblée générale extraordinaire du GACM a approuvé, en date du 25 avril 2025, l'apport au GACM de l'intégralité des titres détenus par le Crédit Mutuel MABN dans ACM IARD rémunéré en titres nouvellement émis par GACM SA.

Au terme de cette opération d'apport, CM MABN a augmenté sa participation dans le GACM et détient désormais 8,1% du capital.

Cette opération a eu pour conséquence une légère dilution des autres actionnaires du GACM. Ainsi, les entités du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale ont vu leur pourcentage de détention être ramené à 89,0% (contre 89,7% auparavant). Par exception, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan, également actionnaire minoritaire du GACM, a maintenu son pourcentage de détention (de 2,9%) en procédant à un apport en numéraire complémentaire.

Confirmation des notations Moody's

En août 2025, l'agence de notation Moody's a confirmé les notes du GACM, avec perspectives stables :

- A1 pour ses deux filiales ACM VIE SA et ACM IARD SA

- A3 pour les dettes senior unsecured émises par la holding GACM SA
- Baa1 pour les dettes subordonnées émises par la holding GACM SA

Cette confirmation reflète la solidité financière du GACM.



C. Chiffres clés

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | 31/12/2024 | % |
|---|------------|------------|----------|
| Portefeuille (en millions de contrats) | 38,8 | 37,9 | 2,2% |
| Chiffre d'affaires | 17 563 | 15 245 | 15,2% |
| Commissions | 2 014 | 2 001 | 0,7% |
| Frais de gestion | 775 | 724 | 7,1% |
| Résultat net | 979 | 996 | - 1,8% |
| Ratio combiné Assurances de biens et de responsabilité ¹ | 92,1% | 100,2% | - 8,1 pt |
| Marge sur services contractuels (CSM) | 8 001 | 6 651 | 20,3% |
| <i>dont CSM Assurance Vie</i> | 7 193 | 5 663 | 27,0% |
| Capitaux propres | 11 898 | 10 983 | 8,3% |
| Ratio S2 ² | 226% | 213% | + 13 pts |
| Encours Assurance Vie ³ | 119 471 | 111 263 | 7,4% |
| Part UC dans les Provisions Mathématiques ³ | 20,2% | 19,4% | +0,8 pt |
| Provision pour Participation aux Excédents (PPE) ⁴ | 5 253 | 5 186 | 1,3% |
| Ratio PPE/PM € ⁴ | 5,9% | 6,3% | - 0,4 pt |
| Taux servi moyen ⁴ | 2,80% | 2,80% | - |

¹ net de réassurance

² Taux de couverture du capital de solvabilité requis (SCR) par les fonds propres éligibles du bilan prudentiel Solvabilité 2

³ dans les comptes sociaux des entités d'assurance vie consolidées

⁴ dans les comptes sociaux des entités d'assurance vie françaises consolidées

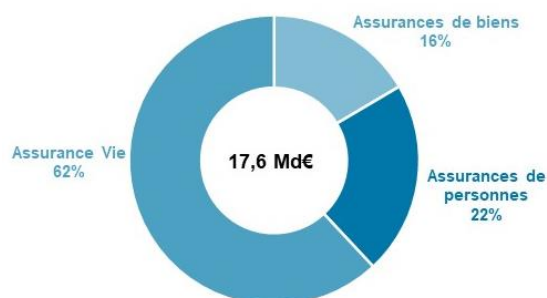
Chiffre d'affaires : 17,6 milliards d'euros

Le chiffre d'affaires du GACM s'élève à 17,6 milliards d'euros, en hausse de 15,2 % sur un an.

En assurance vie, la collecte brute atteint un record de 10,9 milliards d'euros, en croissance de 26,1 % par rapport à 2024. Cette progression concerne tant les fonds en euros (+ 27,4 %) que les unités de compte (UC, + 22,6 %), dont la part dans la collecte brute est globalement stable à 27,5 %. La collecte nette affiche une hausse de plus de 2 milliards d'euros (+ 78,9 %) par rapport à 2024, pour atteindre 4,8 milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires des assurances de risques progresse de 5,8 % hors acceptations et s'établit à 6,7 milliards d'euros en 2025.

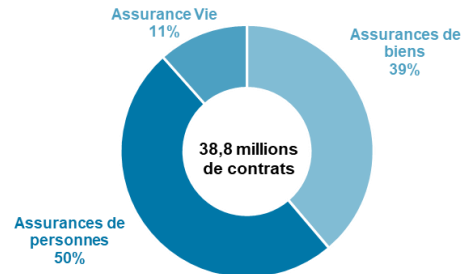
Répartition du Chiffre d'affaires



38,8 millions de contrats

Le nombre total de contrats en portefeuille est en hausse de 2,2 % par rapport à 2024. Au détail, le portefeuille progresse de 2,5 % en assurances de biens et de responsabilité, de 1,6 % en assurances de personnes et de 3,9 % en assurance vie.

Répartition du Portefeuille



Résultat net consolidé IFRS : 979 millions d'euros

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | 31/12/2024 | Var. % |
|------------------------|------------|------------|--------|
| Résultat net consolidé | 979 | 996 | - 1,8% |
| Part du groupe | 985 | 996 | - 1,1% |
| Part des minoritaires | - 6 | 1 | NA |

À 979 millions d'euros, le résultat net du GACM au 31 décembre 2025 est en légère baisse de 1,8 %.

Retraité de la contribution exceptionnelle introduite par la loi de finances 2025 sur les bénéfices des grandes entreprises (126 millions d'euros), le résultat atteint 1 104 millions d'euros, en hausse de 10,8 % par rapport à 2024.

Cette performance est tirée par la hausse de 12,6 % du résultat d'assurance IFRS, qui atteint 1 141 millions d'euros à fin 2025. Les évolutions tarifaires et la revue à la baisse de la charge des survenances antérieures contribuent à l'amélioration de 8 points du ratio combiné des assurances de biens, qui s'établit à 92,1 % (100,2 % à fin 2024).

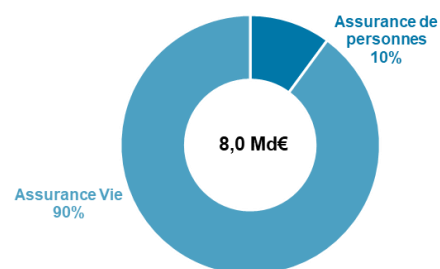
Le résultat financier est en baisse de 11,1 % par rapport à fin 2024.

Marge sur services contractuels (CSM)

La marge sur services contractuels (CSM), qui représente la réserve de résultats futurs des contrats d'assurance long terme du GACM (assurance vie, emprunteurs, obsèques et dépendance), s'élève à 8,0 milliards d'euros. Elle progresse de 20,3 % par rapport à fin 2024, tirée par l'assurance vie en raison de la hausse des taux d'intérêt long terme et des marchés actions.

Au 31 décembre 2025, 621 millions d'euros de CSM ont été reconnus en résultat (contre 626 millions d'euros en 2024).

Répartition de la CSM brute de réassurance et nette de l'actif



Capitaux propres

À fin 2025, les capitaux propres s'élèvent à 11,9 milliards d'euros, en hausse de 0,9 milliard d'euros par rapport à fin 2024. En 2025, le GACM a distribué 336 millions d'euros de dividendes.

Taux servis et PPE

Pour la troisième année consécutive, le GACM sert en 2025 un taux moyen de 2,8 %, bonus de rémunération inclus, sur les fonds en euros de ses contrats d'assurance vie et de retraite individuelle. La PPE reste stable à 5,3 milliards d'euros, mais le ratio PPE sur PM est légèrement dilué par la hausse de l'encours, à 5,9 % (6,3 % en 2024).



D. Activité du GACM en 2025

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | | | 31/12/2024 | | | Var. % |
|---|---------------|----------------|---------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|
| | France | International* | Total | France | International* | Total | |
| Assurances de biens et de responsabilité | 2 837 | 65 | 2 902 | 2 596 | 62 | 2 657 | 9,2% |
| Automobile | 1 500 | 39 | 1 539 | 1 367 | 38 | 1 405 | 9,5% |
| Habitation | 966 | 25 | 990 | 879 | 22 | 901 | 9,9% |
| Autres IRD | 371 | 2 | 373 | 349 | 2 | 351 | 6,2% |
| Assurances de personnes | 3 595 | 194 | 3 789 | 3 472 | 192 | 3 665 | 3,4% |
| Santé | 998 | - | 998 | 912 | - | 912 | 9,5% |
| Prévoyance | 711 | 4 | 715 | 698 | 4 | 703 | 1,8% |
| Emprunteurs | 1 886 | 189 | 2 076 | 1 863 | 188 | 2 050 | 1,2% |
| Assurance vie | 10 834 | 57 | 10 891 | 8 614 | 26 | 8 640 | 26,1% |
| Acceptations externes | - | - 19 | - 19 | - | 283 | 283 | - 106,8% |
| Total | 17 266 | 297 | 17 563 | 14 682 | 563 | 15 245 | 15,2% |

* y compris chiffre d'affaires des sociétés françaises réalisé à l'international en Libre Prestation de Service (LPS) et acceptations réparties en fonction du pays d'origine.

L'assurance vie

La collecte brute du GACM enregistre une hausse de 26,1 % par rapport à fin 2024 et atteint 10 891 millions d'euros à fin 2025.

Pour les entités du GACM en France, où la quasi-totalité de la collecte brute est réalisée (10 834 millions d'euros), la progression est de 25,8 %, au sein d'un marché porteur (+ 10 %). La hausse concerne tant les fonds en euros (7 840 millions d'euros, + 27,1 %) que les UC (2 994 millions d'euros, + 22,5 %). La part d'UC dans la collecte brute est stable à 27,6 % en 2025.

Malgré une légère hausse des prestations, l'augmentation de la collecte brute entraîne une progression de 2 059 millions d'euros (+ 74,7 %) de la collecte nette du GACM en France. Celle-ci atteint un record de 4 816 millions d'euros. Elle s'élève à 858 millions d'euros sur les supports en UC (contre 522 millions d'euros à fin décembre 2024) et à 3 958 millions d'euros sur les fonds en euros (contre 2 235 millions d'euros à fin décembre 2024).

À 57 millions d'euros, la collecte brute en Belgique double par rapport à 2024 à la suite du lancement d'un nouveau produit début 2025.



Les assurances de biens et de responsabilité

À fin 2025, le chiffre d'affaires des assurances de biens et de responsabilité s'élève à 2 902 millions d'euros, en progression de 9,2 % sur un an.

Il est réalisé principalement en France (2 837 millions d'euros, +9,3 %) en assurance automobile pour 1 500 millions d'euros et en assurance habitation à hauteur de 966 millions d'euros. Sur ces deux branches, la hausse du chiffre d'affaires (de respectivement + 9,7 % et + 9,9 %) s'explique par les ajustements tarifaires rendus nécessaires par l'inflation des coûts de réparation et les effets du changement climatique, avec notamment, depuis le 1er janvier 2025, la hausse de la prime additionnelle permettant

de financer le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles¹ en France.

Les portefeuilles de contrats d'assurance des biens et activités des professionnels poursuivent leur croissance en 2025, notamment l'assurance multirisques des professionnels, dont le chiffre d'affaires progresse de 14,7 %.

À l'international, le chiffre d'affaires en assurances de biens et de responsabilité s'élève à 65 millions d'euros (+ 9,2 %), porté par les assurances automobile et habitation qui constituent 97 % du total.

Les assurances de personnes

Le chiffre d'affaires des assurances de personnes s'établit à 3 789 millions d'euros à fin 2025, en progression de 3,4 % par rapport à 2024.

En France, il s'élève à 3 595 millions d'euros (+ 3,5 %). Les hausses de 1,8 % en prévoyance et de 1,3 % en assurance des emprunteurs s'expliquent par la croissance des portefeuilles. En santé, l'augmentation plus marquée de 9,5 % est également liée aux évolutions tarifaires décidées dans un contexte de revalorisation des tarifs des

professionnels de santé et de désengagement de l'Assurance Maladie.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 194 millions d'euros stable par rapport à 2024. Il est essentiellement composé par l'assurance des emprunteurs (98 %) distribuée dans les réseaux de Beobank en Belgique et de Cofidis dans différents pays d'Europe. Il intègre également 2 millions de chiffre d'affaires réalisé en Allemagne via les filiales d'assurance d'ACM Deutschland au second semestre 2025.

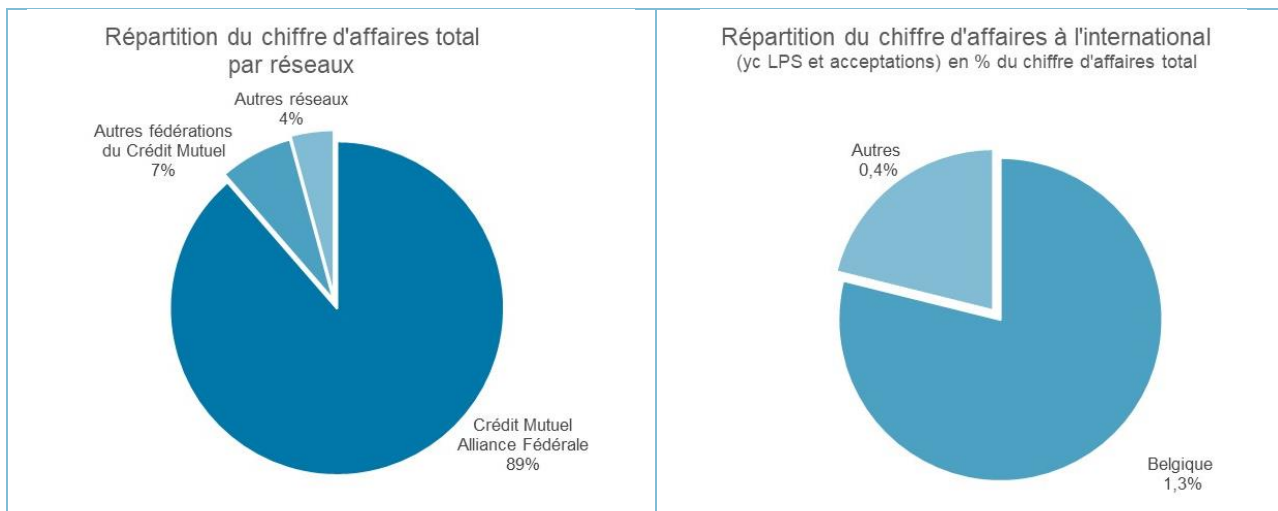
Les acceptations externes

Les acceptations externes concernent le portefeuille d'assurances des emprunteurs du groupe Talanx commercialisées dans le réseau de Targobank en Allemagne, cédé en quote-part aux entités du GACM. En raison de l'arrêt de la distribution de ces produits dans le réseau Targobank en 2025, le chiffre d'affaires intègre uniquement des remboursements de primes et est ainsi négatif de 19 millions d'euros.

¹ De 12 à 20% des primes des contrats d'assurance dommages d'habitation et biens professionnels.



Répartition du chiffre d'affaires par réseaux et répartition à l'international



Le GACM réalise 96 % de son chiffre d'affaires dans les réseaux de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et des autres fédérations de Crédit Mutuel.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'élève à 297 millions d'euros, soit près de 2 % du chiffre d'affaires global. Il se décompose comme suit :

- 234 millions d'euros en Belgique, dont 137 millions d'euros réalisés par la filiale ACM Belgium Life SA ;
- 80 millions d'euros dans d'autres pays, principalement en libre prestation de services au travers des réseaux Cofidis à l'international.

Portefeuille

Nombre de contrats (en millions)

| | Portefeuille 31/12/2025 | Evolution 2025/2024 | % du total 2025 |
|---------------|-------------------------|---------------------|-----------------|
| Automobile | 3,3 | 1,4% | 8,4% |
| Habitation | 3,2 | 1,8% | 8,2% |
| Autres IRD | 8,6 | 3,2% | 22,2% |
| Santé* | 1,1 | 0,1% | 2,7% |
| Prévoyance | 7,3 | 1,0% | 18,9% |
| Emprunteurs | 10,8 | 2,4% | 28,0% |
| Assurance vie | 4,5 | 3,9% | 11,6% |
| Total | 38,8 | 2,2% | 100,0% |

*Santé : évolution pro forma tenant compte de l'opération de résiliation des contrats sans adhésion depuis plus de 3 ans au 1er janvier 2025

Le nombre total de contrats assurés par le GACM s'élève à 38,8 millions, en hausse de 2,2 %. Les portefeuilles continuent de croître sur l'ensemble des branches. Plus particulièrement :

- le portefeuille automobile est en hausse de 1,4 %, grâce à des ventes soutenues malgré le repli des immatriculations de voitures neuves en France (- 5,2 %) ;
- le portefeuille de contrats multirisque professionnelle poursuit son développement et affiche une hausse de 8,5 % ;
- en assurance des emprunteurs, le portefeuille est en croissance de 2,4 %, portée par la hausse des ventes dans un contexte de reprise du marché immobilier.

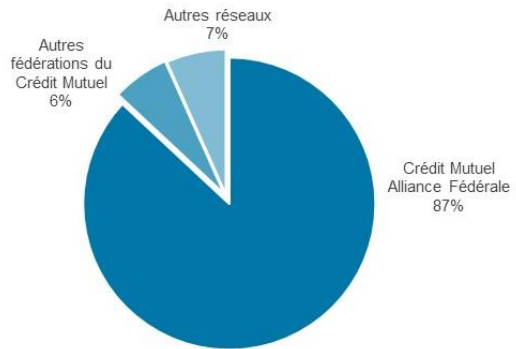


Frais de gestion et commissions

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | 31/12/2024 | Var. % |
|---|--------------|--------------|-------------|
| Charges de personnel | 319 | 296 | 7,9% |
| Autres frais de gestion courante | 404 | 366 | 10,5% |
| Impôts et taxes | 45 | 54 | - 16,6% |
| Dotations aux amortissements et dépréciations | 7 | 8 | - 14,5% |
| Total frais généraux | 775 | 724 | 7,1% |
| Commissions - Crédit Mutuel Alliance Fédérale | 1 752 | 1 682 | 4,2% |
| Commissions - Autres fédérations de Crédit Mutuel | 128 | 123 | 4,3% |
| Commissions - Autres réseaux | 134 | 196 | - 31,6% |
| Total commissions | 2 014 | 2 001 | 0,7% |

Répartition des commissions par réseaux



Les frais généraux atteignent 775 millions d'euros et sont en hausse de 7,1 %. Cette évolution s'explique notamment par la progression des frais de personnel et des frais informatiques, liée au développement de l'activité.

En 2025, les commissions versées aux réseaux augmentent légèrement (+0,7 %) et s'élèvent à 2 014 millions d'euros, dont 1 752 millions d'euros pour les entités de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GACM À FIN 2025

| Périmètre de consolidation du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel | Pays | Méthode de consolidation | 31/12/2025 | | 31/12/2024 | |
|--|-----------|--------------------------|------------|---------|------------|---------|
| | | | Contrôle | Intérêt | Contrôle | Intérêt |
| Société mère | | | | | | |
| GACM SA | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Holding | | | | | | |
| ACM DEUTSCHLAND AG | Allemagne | Globale (IG) | 51,0 % | 51,0 % | 51,0 % | 51,0 % |
| Sociétés d'assurance | | | | | | |
| ACM IARD SA | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 96,5 % | 96,5 % |
| ACM VIE SAM | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| ACM VIE SA | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| ACM BELGIUM LIFE SA | Belgique | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| ACM VERSICHERUNG AG | Allemagne | Globale (IG) | 100,0 % | 51,0 % | 100,0 % | 51,0 % |
| ACM LEBENSVERSICHERUNG AG | Allemagne | Globale (IG) | 100,0 % | 51,0 % | 100,0 % | 51,0 % |
| Autres sociétés | | | | | | |
| GIE ACM | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| ACM CAPITAL | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 99,7 % |
| Sociétés immobilières | | | | | | |
| FONCIÈRE MASSÉNA SA | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 99,7 % |
| SCI ACM | France | Globale (IG) | 99,9 % | 99,9 % | 99,9 % | 99,4 % |
| SCI ACM PROVENCE LA FAYETTE | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 99,8 % |
| SCI ACM SAINT AUGUSTIN | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 99,8 % |
| SCI ACM 14 RUE DE LONDRES | France | Globale (IG) | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 99,8 % |

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28. Certaines entités dont le GACM détient le contrôle ne sont pas intégrées au périmètre de consolidation des comptes du GACM en normes IFRS au 31 décembre 2025, eu égard au caractère non significatif de leur patrimoine, de leur situation financière et de leur résultat dans l'ensemble consolidé.

Il s'agit notamment des sociétés ICM LIFE SA, Sérénis Assurances, ACM Belgium SA, Astree SA, Crédit Mutuel Épargne Salariale, et de certaines sociétés immobilières et de droit commun (dont ADB Écosystème Holding).



LES RÉSULTATS DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL

A. Les résultats consolidés en 2025

Les états financiers consolidés du GACM sont établis sur la base des normes internationales d'information financières (IFRS) et des interprétations du IFRS Interpretations Committee (IFRS-IC) telles qu'approuvées par l'Union européenne au 31 décembre 2025.

Le GACM applique les normes IFRS 9 (Instruments financiers) et IFRS 17 (Contrats d'assurance) dans ses états financiers annuels clos au 31 décembre 2025.

En complément des états financiers établis conformément aux normes IFRS, la direction du GACM utilise des **indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »)** pour analyser la performance et la situation financières du Groupe. Ces indicateurs complémentaires sont propres au GACM et ne renvoient pas à des définitions standardisées, quand bien même ils auraient une dénomination similaire à celle d'indicateurs utilisés par d'autres sociétés. Le résultat d'assurance, le résultat financier et le ratio combiné sont des indicateurs alternatifs de performance au regard des orientations de l'ESMA et de la position de l'AMF publiées en 2015.

Le **résultat d'assurance** correspond au résultat des activités d'assurance tel qu'il figure au compte de résultat

(1 193 millions d'euros au 31 décembre 2025), auquel est ajoutée une partie des frais de gestion non-rattachables aux contrats d'assurance (- 108 millions d'euros), des autres produits et charges d'exploitation (61 millions d'euros), et duquel est retraité le montant de l'écart d'expérience sur les commissions sur encours et de rétrocessions en assurance vie (- 5 millions d'euros). En effet, ce dernier est neutralisé en résultat financier, et n'a donc aucune incidence sur le résultat net du GACM.

Le **résultat financier** est égal au résultat financier net tel qu'il apparaît dans le compte de résultat (357 millions d'euros), retraité du montant qui neutralise l'écart d'expérience sur les commissions sur encours et de rétrocessions en assurance vie (5 millions d'euros) qui est reclassé dans le résultat des activités d'assurance.

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | 31/12/2024 | Var. % |
|-----------------------------|--------------|--------------|----------------|
| Résultat d'assurance | 1 141 | 1 013 | 12,6% |
| Résultat financier | 362 | 408 | - 11,1% |
| Autres produits et charges | - 47 | - 53 | - 10,7% |
| Charge de financement | - 74 | - 63 | 18,2% |
| Impôts | - 403 | - 309 | 30,6% |
| Résultat net | 979 | 996 | - 1,8% |



B. Résultat d'assurance

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | | | 31/12/2024 | Var. | |
|--|--|-------------------------|---------------|--------------|---------|-------|
| | Assurances de biens et de responsabilité | Assurances de personnes | Assurance Vie | | | TOTAL |
| Activités court-terme | 293 | 308 | | 601 | 336 | 265 |
| Produits des activités d'assurance | 2 887 | 2 407 | | 5 294 | 4 956 | 338 |
| Charges des activités d'assurance | - 2 613 | - 2 071 | | - 4 684 | - 4 614 | - 70 |
| Autres produits et charges d'assurance | 19 | - 28 | | - 10 | - 6 | - 3 |
| Activités long-terme | 1 | 105 | 511 | 617 | 751 | - 134 |
| Reconnaissance de CSM en résultat | - | 150 | 471 | 621 | 626 | - 5 |
| Relâchement de RA * | - | 73 | 51 | 124 | 125 | - 1 |
| Écarts d'expérience | 2 | 77 | 8 | 87 | 70 | 17 |
| Pertes et reprises de pertes futures | - 1 | - 177 | - | - 178 | - 40 | - 138 |
| Autres produits et charges d'assurance | - | - 18 | - 19 | - 38 | - 30 | - 7 |
| Résultat des activités de réassurance | - 66 | - 11 | - | - 77 | - 74 | - 2 |
| Résultat d'assurance IFRS | 228 | 402 | 511 | 1 141 | 1 013 | 128 |

* net de la dotation au titre des sinistres de la survenance courante

Au 31 décembre 2025, le résultat d'assurance total du GACM s'élève à 1 141 millions d'euros, en hausse de 128 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024.

Assurances de biens et de responsabilité

En assurances de biens et de responsabilité, périmètre composé en quasi-totalité de contrats annuels à tacite reconduction évalués selon le modèle simplifié PAA, le résultat progresse de 232 millions d'euros. Cette amélioration s'explique par l'effet positif des revalorisations tarifaires, de la hausse de la surprime Cat Nat, et d'une légère baisse des fréquences en automobile. La forte hausse

des bonis, en partie liée à des réévaluations de dossiers corporels, participe également à la croissance du résultat.

Au 31 décembre 2025, le ratio combiné des assurances de biens du GACM en normes IFRS, net de réassurance, s'améliore de 8 points pour atteindre 92,1 % contre 100,2 % en 2024.

Assurances de personnes

En assurances de personnes, le résultat d'assurance s'élève à 402 millions d'euros, en baisse de 117 millions d'euros sur un an.

Le résultat des activités court terme, évalué sous le modèle comptable simplifié PAA (santé, accidents de la vie, assurance de prêts à la consommation) s'améliore de 31 millions d'euros par rapport à fin 2024, à 308 millions d'euros, porté principalement par la baisse des ratios sinistres à primes de l'exercice courant en santé.

Le résultat d'assurance des activités long-terme évalué selon le modèle général IFRS 17 (dépendance, obsèques, et emprunteurs hors crédit à la consommation) est quant à lui en repli de 147 millions d'euros par rapport à 2024, à 105 millions d'euros. Cette baisse s'explique essentiellement par la hausse des fréquences d'entrée en incapacité de travail observée sur le portefeuille d'assurance des emprunteurs adossé à des prêts immobiliers. Le montant de CSM reconnu en résultat recule ainsi de 18 millions d'euros et les dotations à la composante de pertes augmentent de 98 millions d'euros par rapport à 2024.



La CSM s'élève à 807 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 987 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Assurance vie

Les contrats d'assurance vie sont évalués selon le modèle comptable VFA. Le résultat d'assurance s'élève à 511 millions d'euros, en hausse de 13 millions d'euros par rapport à 2024. Il est essentiellement composé de la reconnaissance de CSM. Celle-ci s'élève à 471 millions d'euros contre 456 millions d'euros en décembre 2024, soit une hausse de 3,3 %. Cette évolution résulte de la hausse de l'encours (portée par une collecte nette positive), mais

partiellement compensée par l'augmentation du risque lié au contexte économique.

La CSM s'élève à 7 193 millions d'euros, en progression de 27,0 % par rapport à 2024 du fait de la hausse des taux longs et des marchés actions.

Le relâchement de l'ajustement pour risque (RA) est stable à 51 millions d'euros.

C. Résultat financier

Le résultat financier du GACM est composé du résultat financier lié aux placements comptabilisés selon la norme IFRS 9, et des produits et charges financières d'assurance et de réassurance comptabilisés selon la norme IFRS 17. Il s'élève à 362 millions d'euros au 31 décembre 2025, en baisse de 45 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024. Les moins-values réalisées sur le portefeuille obligataire de fonds propres dans le but d'améliorer les rendements futurs, ainsi que les produits générés en 2024 par le décalage temporel entre l'émission de dettes et la distribution d'un dividende exceptionnel d'un milliard d'euros, expliquent l'essentiel de cette évolution.

Par nature d'actifs

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | | | | TOTAL | 31/12/2024 | Var 2025 / 2024 |
|--|--|--|------------|------------|----------------|------------|-----------------|
| | Obligations et autres titres à revenus fixes | Actions et autres titres à revenus variables | Immobilier | Autres | | | |
| Produits d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif | 1 787 | - | - | 23 | 1 810 | 1 539 | 272 |
| Autres produits des placements | 371 | 4 484 | 277 | 126 | 5 304 | 3 180 | 2 124 |
| Revenus des placements | 143 | 1 088 | 231 | 29 | 1 491 | 1 425 | 66 |
| Autres revenus et charges financières | - | - | - | 26 | 26 | 102 | - 76 |
| Variations de juste valeur | 305 | 3 443 | 50 | 70 | 3 869 | 1 660 | 2 209 |
| Décomptabilisation des instruments financiers | - 77 | - | - 5 | - | - 82 | - 7 | - 75 |
| Pertes de valeur liées au crédit | - | - | - | - 6 | - 6 | - 18 | 12 |
| Résultat financier lié aux placements | 2 158 | 4 484 | 277 | 142 | 7 108 | 4 700 | 2 408 |
| Produits / charges financières d'assurance et de réassurance* | | | | | - 6 746 | - 4 293 | - 2 453 |
| Résultat financier | | | | | 362 | 408 | - 45 |

* Hors écart d'expérience sur les commissions sur encours en assurance vie

Au 31 décembre 2025, le résultat financier lié aux placements s'élève à 7 108 millions d'euros, en hausse de 2 408 millions d'euros par rapport à 2024. Cette évolution résulte principalement d'une hausse des valeurs de marché des titres classés en juste valeur par le résultat (3 869 millions d'euros en 2025 contre 1 660 millions d'euros

en 2024), notamment sur le portefeuille d'actions détenu en direct lié à une meilleure performance des marchés.

Ces titres sont majoritairement en face des portefeuilles de contrats d'assurance vie.



Les revenus courants sont en croissance de 338 millions d'euros par rapport à 2024. D'une part, les produits d'intérêt progressent de 272 millions d'euros, conséquence de la relation du taux de rendement actuariel moyen des

portefeuilles obligataires et d'une hausse des encours obligataires. D'autre part, les revenus des autres placements sont en hausse de 66 millions d'euros, en raison notamment de l'augmentation des dividendes perçus.

Par segment

Le résultat financier lié aux placements des portefeuilles d'actifs auxquels sont adossés les contrats d'assurance vie est neutralisé en application d'IFRS 17. Ainsi, seul le résultat financier lié aux placements des portefeuilles de fonds propres et d'assurances de risques a un impact direct sur le résultat de l'exercice.

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | | | | | 31/12/2024 | Var 2025 / 2024 |
|---|--------------------------------------|------------------------|---------------|--------|---------|------------|-----------------|
| | Assurance de biens et responsabilité | Assurance de personnes | Assurance vie | Autres | TOTAL | | |
| Résultat financier lié aux placements | 48 | 61 | 6 644 | 355 | 7 108 | 4 700 | 2 408 |
| Produits / charges financières d'assurance et de réassurance* | - 46 | - 66 | - 6 634 | - | - 6 746 | - 4 293 | - 2 453 |
| Résultat financier | 2 | - 5 | 10 | 355 | 362 | 408 | - 45 |

* Hors écart d'expérience sur les commissions sur encours en assurance vie

Outre la neutralisation du résultat financier d'assurance vie, les produits ou charges financières d'assurance intègrent également la charge de désactualisation calculée en application d'IFRS 17 et qui matérialise le rendement attendu

des passifs actualisés. Cette charge de 112 millions d'euros à fin 2025 enregistre une augmentation de 5 millions d'euros sur un an.

Résultat financier comptabilisé en capitaux propres

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | | | | | 31/12/2024 | Var 2025 / 2024 |
|--|--|--|------------|--------|-------|------------|-----------------|
| | Obligations et autres titres à revenus fixes | Actions et autres titres à revenus variables | Immobilier | Autres | TOTAL | | |
| Résultat financier lié aux placements | - 616 | 174 | 3 | | - 439 | 167 | - 606 |
| Produits / charges financières d'assurance et de réassurance | | | | | 794 | - 61 | 855 |
| Résultat financier net comptabilisé en capitaux propres | | | | | 355 | 106 | 249 |

Le résultat financier net comptabilisé directement en capitaux propres s'élève à 355 millions d'euros au 31 décembre 2025, en augmentation de 249 millions d'euros par rapport à 2024. Celle-ci s'explique principalement par l'impact favorable de la hausse des taux longs sur les passifs des assurances de

personnes, comptabilisé directement en capitaux propres en application de l'option OCI.



D. Impôts sur les résultats

Au 31 décembre 2025, la charge d'impôt sur les sociétés (IS) s'établit à 403 millions d'euros pour un résultat courant avant impôt de 1 382 millions d'euros, soit un taux d'imposition effectif de 29,2 %.

L'écart entre le taux réel et le taux théorique de 25,83 % s'explique principalement par la contribution exceptionnelle sur les bénéfices de 126 millions d'euros, contrebalancée par les distributions de dividendes bénéficiant du régime mère/fille et autres effets liés à la fiscalité des titres.

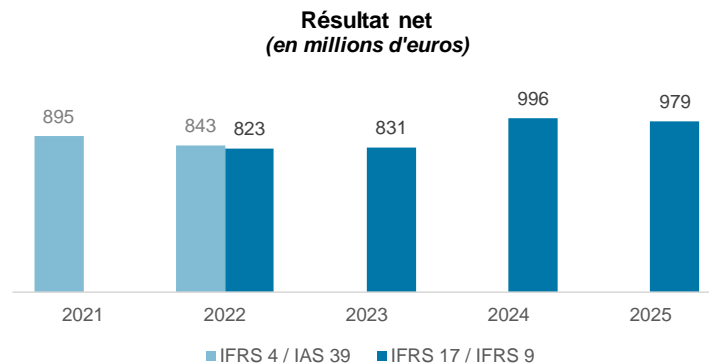
(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | 31/12/2024 | Var. % |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Impôts sur les résultats | 403 | 309 | 30,6% |
| Résultat avant impôts | 1 382 | 1 305 | 5,9% |
| Taux d'impôt effectif | 29,2% | 23,7% | |

E. Résultat net

Malgré la contribution exceptionnelle sur les bénéfices de 126 millions d'euros, le résultat net du GACM s'établit à 979 millions d'euros, en léger repli (- 1,8 %) par rapport à 2024. Retraité de cette contribution, le résultat atteint 1 104 millions d'euros, en hausse de 10,8 % par rapport à 2024.

L'évolution du résultat consolidé du Groupe ACM sur les derniers exercices est présentée comme suit :



LE BILAN DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL

A. Les fondamentaux du bilan

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | 31/12/2024 | Var. % |
|--|----------------|------------|---------|
| Total bilan | 156 967 | 146 559 | 7,1% |
| Capitaux propres | 11 898 | 10 983 | 8,3% |
| <i>dont part du Groupe</i> | 11 715 | 10 684 | 9,6% |
| <i>dont part des minoritaires</i> | 183 | 299 | - 38,7% |
| Passifs d'assurance (nets des actifs d'assurance) | 134 797 | 125 350 | 7,5% |
| Placements des activités d'assurance | 155 486 | 145 472 | 6,9% |

B. Les dividendes

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 25 avril 2025, le GACM SA a effectué le versement d'un dividende ordinaire de 4,16 euros par action, soit 336 millions d'euros.

Pour rappel, les dividendes versés par le GACM SA au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- 2024 : 4,07 euros par action, soit 326 millions d'euros (dividende ordinaire) et 12,49 euros par action, soit 1 000 millions d'euros (dividende exceptionnel) ;
- 2023 : 6,17 euros par action (dividende ordinaire) et 7,74 euros par action (dividende exceptionnel) ;
- 2022 : 5,00 euros par action (dividende ordinaire).



C. Les capitaux propres

(en millions d'euros)

| | Ouverture | Affectation du résultat | Dividendes | Résultat net de la période | Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres | Variation de capital | Variation de taux d'intérêt | Variation de périmètre | Autres | 31/12/2025 |
|---|---------------|-------------------------|--------------|----------------------------|--|----------------------|-----------------------------|------------------------|----------|---------------|
| Capital social | 1 241 | - | - | - | - | 10 | - | - | - | 1 251 |
| Primes liées au capital | 1 038 | - | - | - | - | 100 | - | - | - | 1 137 |
| Résultats cumulés | 6 699 | 996 | - 336 | - | - | - | - 5 | - | - | 7 354 |
| Résultat net | 996 | - 996 | - | 985 | - | - | - | - | - | 985 |
| Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres - recyclables | - 1 038 | - | - | - | 134 | - | - 7 | - | - | - 911 |
| Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres - non recyclables | 1 749 | - | - | - | 135 | - | 14 | - | - | 1 898 |
| Total part du Groupe | 10 684 | - | - 336 | 985 | 269 | 110 | 2 | - | - | 11 715 |
| Intérêts minoritaires | 299 | - | - | - 6 | - 1 | - | - 108 | - | - | 183 |
| Total des capitaux propres | 10 983 | - | - 336 | 979 | 268 | 110 | - 105 | - | - | 11 898 |

Les capitaux propres au 31 décembre 2025 sont essentiellement impactés par la distribution de dividendes (- 336 millions d'euros), le résultat net de la période (+ 979 millions d'euros) et les autres éléments du résultat global (+ 268 millions d'euros), liés principalement en 2025 à l'impact de la hausse des taux longs sur les passifs des assurances de personnes, en application de l'option OCI.

La baisse de la part des minoritaires dans les capitaux propres s'explique par l'opération d'apport des titres ACM IARD détenus par le Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie (MABN) au GACM, approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2025.



D. Passifs de contrats d'assurance (nets des actifs de contrats d'assurance)

(en millions d'euros)

| | 31/12/2025 | 31/12/2024 | Var. % |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Assurances de biens et de responsabilité | 3 035 | 2 983 | 1,8% |
| Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (BE) et ajustement pour risque (RA) | 3 034 | 2 982 | 1,8% |
| Marge sur services contractuels (CSM) | 1 | 2 | - 29,0% |
| Assurances de personnes | 4 630 | 4 664 | - 0,7% |
| Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (BE) et ajustement pour risque (RA) | 3 823 | 3 678 | 3,9% |
| Marge sur services contractuels (CSM) | 807 | 987 | - 18,2% |
| Assurance vie | 127 702 | 118 410 | 7,8% |
| Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (BE) et ajustement pour risque (RA) | 120 509 | 112 747 | 6,9% |
| Marge sur services contractuels (CSM) | 7 193 | 5 663 | 27,0% |
| Autres | - 570 | - 708 | - 19,4% |
| Créances et dettes relatives aux contrats d'assurance | - 570 | - 708 | - 19,4% |
| TOTAL | 134 797 | 125 350 | 7,5% |
| Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (BE) et ajustement pour risque (RA) | 127 366 | 119 407 | 6,7% |
| Marge sur services contractuels (CSM) | 8 001 | 6 651 | 20,3% |
| Créances et dettes relatives aux contrats d'assurance | - 570 | - 708 | - 19,4% |

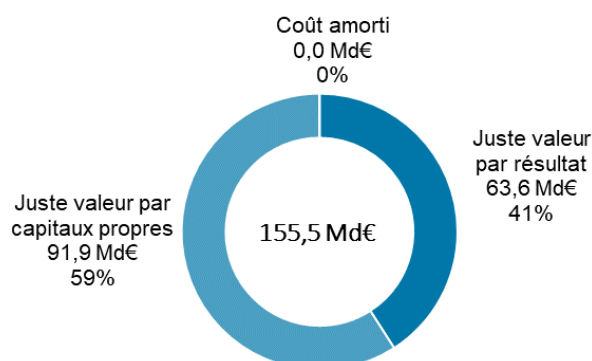
Au 31 décembre 2025, la CSM brute de réassurance s'élève à 8 001 millions d'euros, en hausse de 1 350 millions d'euros (+ 20,3 %) par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation émane de la branche assurance vie (+ 27,0 %), portée notamment par la hausse des taux d'intérêt de long terme et des marchés actions. À 594 millions d'euros, la CSM des contrats emprunteurs recule de 142 millions d'euros (- 19,3 %), les marges futures générées

par les affaires nouvelles ne permettant pas de compenser la reconnaissance en résultat sur la période et l'impact de la hausse des lois de fréquences d'entrée en incapacité. La marge future des autres branches de long-terme (contrats obsèques et dépendance) est également en repli par rapport au 31 décembre 2024 et s'élève à 215 millions d'euros (- 14,9 %).



E. Placements des activités d'assurance

Les placements des activités d'assurance du GACM comprennent les placements financiers, comptabilisés selon la norme IFRS 9 et l'immobilier de placement, comptabilisé selon la norme IAS 40. Selon la norme IFRS 9, ils sont répartis en trois catégories, définies selon leur méthode d'évaluation :



Au 31 décembre 2025, les placements des activités d'assurances s'élèvent à 155 486 millions d'euros.

Les variations de valeur des actifs évalués en juste valeur par les capitaux propres (JVOC) sont comptabilisées dans

les fonds propres et n'impactent donc pas le résultat IFRS. Ces titres représentent 59 % des actifs du GACM.

Les variations de valeur des titres évalués en juste valeur par le résultat sont quant à elles comptabilisées dans le compte de résultat. Ces actifs constituent 41 % des titres du GACM.

(en millions d'euros)

| | Juste valeur par résultat | Juste valeur par capitaux propres | Coût amorti | 31/12/2025 | 31/12/2024 | Var. % |
|---|---------------------------|-----------------------------------|-------------|----------------|----------------|--------------|
| Instruments de dettes | 43 342 | 86 987 | 7 | 130 336 | 122 874 | 6,1% |
| Effets publics et valeurs assimilées | 183 | 36 848 | - | 37 030 | 33 822 | 9,5% |
| Autres obligations | 4 795 | 42 329 | - | 47 124 | 46 288 | 1,8% |
| OPCVM Monétaires | 5 895 | - | - | 5 895 | 5 278 | 11,7% |
| Autres OPCVM | 20 717 | - | - | 20 717 | 18 504 | 12,0% |
| Prêts et créances | 164 | 7 810 | 7 | 7 982 | 7 710 | 3,5% |
| Autres instruments de dettes | 11 588 | - | - | 11 588 | 11 272 | 2,8% |
| Instruments de capitaux propres | 17 357 | 4 896 | - | 22 254 | 19 731 | 12,8% |
| Actions | 15 486 | 1 398 | - | 16 884 | 14 926 | 13,1% |
| Placements financiers immobiliers | 1 871 | 58 | - | 1 930 | 1 694 | 14,0% |
| Titres et participation | - | 3 440 | - | 3 440 | 3 111 | 10,6% |
| Instruments dérivés | 43 | - | - | 43 | - | na |
| Total placements financiers | 60 743 | 91 884 | 7 | 152 634 | 142 605 | 7,0% |
| Immobilier de placement | 2 853 | - | - | 2 853 | 2 868 | - 0,5% |
| Placements des activités d'assurance | 63 595 | 91 884 | 7 | 155 486 | 145 472 | 6,9% |



Les placements des activités d'assurance progressent de 6,9 % par rapport à fin 2024, avec au détail une croissance de 6,1 % pour les instruments de dettes, une hausse de 12,8 % pour les instruments de capitaux propres et une baisse de 0,5 % pour l'immobilier de placement.

Les instruments de dettes représentent 84 % du total des placements des activités d'assurance, les instruments de capitaux propres 14 % et l'immobilier de placement 2 %.

F. La gestion des actifs

1. La politique de placement

Les investissements des sociétés du Groupe sont réalisés et gérés de façon distincte en adéquation avec les engagements et les risques propres à chaque entité.

Les placements en produits de taux restent prédominants à l'actif des entités d'assurance du GACM.

L'année a été volatile sur le **marché des taux**, en raison principalement d'annonces de plan de relance en Allemagne, des déclarations du Président Trump et des tensions géopolitiques. La communication autour des droits de douane que souhaite imposer l'administration américaine et les différentes volte-face du Président Trump ont été à l'origine de mouvements brutaux sur les marchés. En avril, ce dernier a créé la surprise en annonçant des droits de douane supérieurs à 20 % en moyenne, contre seulement 2,5 % avant les annonces. La crainte d'effets négatifs sur la croissance et d'une reprise de l'inflation a entraîné une hausse marquée des taux, contraignant M. Trump à revoir sa stratégie et à concéder des droits de douane plus raisonnables, ce qui a rassuré les marchés.

Du point de vue des données économiques, l'inflation européenne se stabilise au niveau cible de la BCE (+2,1 % en 2025 contre +2,4 % en 2024). Aux Etats-Unis, l'inflation baisse mais reste plus élevée que la cible de la Fed (+2,7 % en 2025 contre 3,0 % en 2024). Le marché du travail montre des signes de ralentissement (taux de chômage en légère hausse à 4,4 %, baisse des créations d'emploi). La BCE a poursuivi son cycle de baisse de taux entamé en mai 2024 pour porter le taux de dépôt à 2 % (quatre baisses en 2025). La Réserve Fédérale (Fed) a également réduit ses taux à trois reprises en fin d'année 2025, ramenant les taux courts US vers 3,5 %–3,75 %.

Le **marché du crédit** a été ponctuellement affecté par les communications sur les droits de douane, entraînant (début avril) un écartement des spreads et une fermeture du marché primaire après un premier trimestre favorable. Les actifs les plus risqués (dette subordonnée, secteurs cycliques) ont été pénalisés à cette période, comme les banques, par crainte de dégradation de l'économie et d'impact sur les bilans. Les annonces d'assouplissement dans la guerre commerciale, ainsi que l'espoir que la situation géopolitique ait des impacts limités, ont rapidement permis aux spreads de reprendre un chemin baissier. Sur l'année, les banques ont rattrapé leur retard par rapport au

corporate : -25 bp sur la dette senior bancaire contre -15 bp sur le *corporate*. Le marché primaire a été très actif, avec des volumes historiques. La demande a été importante, les émissions rencontrant un succès notamment lié au regain d'attractivité de l'Europe par rapport aux Etats-Unis.

Dans la continuité des investissements obligataires réalisés ces trois dernières années (début de la remontée des taux), le GACM a privilégié les segments défensifs (les États/secteur public, la dette bancaire Senior, les Utilities/Telecoms/Industriels solides parmi le *corporate*). Sur l'ensemble de l'année, les achats sont restés équilibrés entre l'État/secteur public et le crédit.

Les investissements en **fonds de dette** ont été réalisés essentiellement sur des fonds *corporate* et infrastructure. Le budget de l'année n'a été que partiellement déployé, ciblant des stratégies à haut rendement.

Les **marchés actions** ont connu quelques périodes de volatilité en 2025, liées aux droits de douane imposés par l'administration américaine depuis leur annonce en avril jusqu'à leur mise en place en août, et à leur impact potentiel sur le commerce mondial, l'inflation et la croissance. Dans un contexte géopolitique toujours tendu, les marchés actions se sont toutefois montrés résilients et globalement performants. Ils ont été soutenus par des banques centrales accommodantes, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, des programmes de relance budgétaire (Allemagne) et des investissements industriels massifs (intelligence artificielle, défense), soutenant les croissances bénéficiaires de ces secteurs et leurs revalorisations. Dans ce contexte, l'aéronautique, la défense et les valeurs de rendement ont largement surperformé les indices, alors que les secteurs liés à la consommation (luxe, boissons) ou les médias ont sous-performé. L'indice CAC40, en raison de sa composition sectorielle et accessoirement de l'instabilité politique en France, sous-performe largement ses pairs européens en 2025.

La politique de gestion a privilégié les grandes capitalisations européennes des secteurs aéronautique et défense, ainsi que les valeurs de rendement (banques, utilities, santé) au détriment de titres secondaires hors indices. La diversification internationale s'est concentrée sur les Etats-Unis.

Parmi les actifs de diversification, **le capital investissement** (« *private equity* ») et **l'infrastructure**, aux



fortes espérances de rendement sur le long terme, ont été un axe important d'investissement en 2025.

Le **marché immobilier** s'est révélé assez atone en 2025, avec cependant des volumes investis en immobilier

d'entreprise en hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Dans ce contexte, plusieurs investissements immobiliers ont néanmoins été réalisés en 2025, sur des opérations structurées, des immeubles à faible risque ou sur des opérations à forte valeur ajoutée.



CONSOLIDATION

Les comptes du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel sont consolidés :

- par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, et ;
- par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale ;

Les entités citées ont leur siège social 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg.

- par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, (niveau national), dont le siège social est situé au 46, rue du Bastion, 75017 PARIS.

Publication en normes IFRS des comptes consolidés 2025 du GACM

L'article L.233-24 du Code de commerce ouvre aux sociétés ne faisant pas appel public à l'épargne (sociétés non cotées) l'option de publier leurs comptes consolidés selon le référentiel IFRS.

Le GACM publie ses comptes consolidés en normes IFRS depuis l'exercice 2016.

Convention d'affiliation entre le GACM et ACM VIE SAM

Le GACM a contractualisé en 2016 une convention d'affiliation avec ACM VIE SAM, mutuelle d'assurance vie historique du groupe relevant du Code des assurances. Cette convention contractalise les relations financières fortes et durables existant avec le groupe d'assurance du GACM auquel elle est adossée et détermine le contrôle au sens d'IFRS 10. ACM VIE SAM est donc consolidée par intégration globale.

PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les données des filiales présentées ci-dessous sont issues des comptes sociaux de chaque entité.

ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL IARD SA

Société Anonyme au capital de 201 596 720,00 €, entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

Le chiffre d'affaires d'ACM IARD SA s'élève à 4 556 millions d'euros, en hausse de 6,2 % par rapport à 2024. Cette bonne dynamique est portée par des hausses soutenues en automobile (+ 10,1 %), en habitation (+ 9,9 %) et en santé (+ 9,5 %) qui résultent de la croissance des portefeuilles et des évolutions tarifaires. Elle est toutefois tempérée par le recul du chiffre d'affaires des assurances des emprunteurs en incapacité et invalidité, dont le portefeuille est en run-off.

Le résultat net de la société s'établit à 240 millions d'euros, en baisse de 11,6 % par rapport à 2024. La hausse du résultat technique, portée par une forte amélioration des résultats en assurances de biens, ne permet pas de compenser le repli de la marge financière sur fonds propres et l'impact de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises de 43 millions d'euros qui s'applique à ACM IARD SA sur l'exercice 2025.

(en millions d'euros)

| ACM IARD SA | Chiffre d'affaires | Résultat net | Total bilan | Provisions techniques | Capitaux propres |
|-----------------------------------|--------------------|-----------------|--------------|-----------------------|------------------|
| 2021 | 3 696 | 200 | 7 854 | 5 240 | 1 849 |
| 2022 | 3 852 | 226 | 8 539 | 5 577 | 2 075 |
| 2023 | 4 055 | 149 | 8 981 | 5 874 | 2 502 |
| 2024 | 4 288 | 271 | 9 209 | 5 964 | 2 262 |
| 2025 | 4 556 | 240 | 9 562 | 6 100 | 2 502 |
| Évolution sur un an (en %) | 6,2 % | - 11,6 % | 3,8 % | 2,3 % | 10,6 % |



ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL VIE SA

Société Anonyme au capital de 778 371 392,00 €, entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

Au 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'établit à 11 078 millions d'euros, en hausse de 17,1 %, porté par la forte progression de la collecte brute en assurance vie (+ 25,2 %). La part des unités de compte (UC) dans la collecte brute s'élève à 28,6 % à fin décembre 2025, contre 29,9 % en 2024.

Le chiffre d'affaires est également en hausse en assurances de personnes (+ 2,7 %) mais se replie fortement sur le

portefeuille accepté en réassurance (- 258 millions d'euros) en raison de l'arrêt de la commercialisation des contrats concernés.

Le résultat net de la société est stable à 586 millions d'euros. La marge d'exploitation se maintient au niveau de 2024 et la hausse des produits financiers sur fonds propres est neutralisée par la contribution exceptionnelle sur les bénéfices de 73 millions d'euros.

(en millions d'euros)

| ACM VIE SA | Chiffre d'affaires | Résultat net | Total bilan | Provisions techniques | Capitaux Propres |
|-----------------------------------|--------------------|----------------|--------------|-----------------------|------------------|
| 2021 | 7 377 | 448 | 107 194 | 92 676 | 5 562 |
| 2022 | 7 171 | 528 | 106 731 | 92 138 | 5 696 |
| 2023 | 7 727 | 451 | 109 710 | 95 255 | 4 834 |
| 2024 | 9 459 | 589 | 112 483 | 99 954 | 5 090 |
| 2025 | 11 078 | 586 | 119 496 | 106 967 | 5 258 |
| Évolution sur un an (en %) | 17,1 % | - 0,5 % | 6,2 % | 7,0 % | 3,3 % |



ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL VIE SAM

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

À 1 790 millions d'euros, le chiffre d'affaires d'ACM VIE SAM progresse de 28,3 %. Il est essentiellement constitué de la collecte brute en assurance vie (1 762 millions d'euros), dont la forte hausse de 29 % s'explique par un environnement de marché porteur mais également par le dynamisme du réseau Crédit Mutuel et la qualité du produit Plan Assurance Vie (PAV). La part collectée en unités de compte augmente de 2 points à 22,4 %.

Le résultat net s'élève à 85 millions d'euros, en hausse de 10,8 %. Cette performance s'explique à la fois par la progression du résultat technique en assurance vie et par l'augmentation du résultat financier sur fonds propres.

(en millions d'euros)

| ACM VIE SAM | Chiffre d'affaires | Résultat net | Total bilan | Provisions techniques | Capitaux propres |
|-----------------------------------|--------------------|---------------|--------------|-----------------------|------------------|
| 2021 | 492 | 58 | 14 677 | 11 917 | 1 600 |
| 2022 | 1 647 | 64 | 15 802 | 12 948 | 1 665 |
| 2023 | 1 777 | 87 | 17 241 | 14 255 | 1 750 |
| 2024 | 1 395 | 77 | 18 024 | 15 207 | 1 823 |
| 2025 | 1 790 | 85 | 19 517 | 16 631 | 1 907 |
| Évolution sur un an (en %) | 28,3 % | 10,8 % | 8,3 % | 9,4 % | 4,6 % |



ACM BELGIUM LIFE SA

Société anonyme au capital de 29.425.887,27 Euros, entreprise agréée BNB 00956 – RPM 0403.217.320 Bruxelles
Siège social : Boulevard du Roi Albert II 2 – B-1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Le chiffre d'affaires d'ACM Belgium Life SA s'élève à 137 millions d'euros, en hausse de 33,7 % par rapport à 2024. Le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse impacté par une collecte brute en assurance vie qui a plus que doublé par rapport à 2024. Celle-ci bénéficie du lancement en janvier 2025 d'un nouveau produit de branche 21 « Invest 21 » qui

affiche à lui seul une collecte brute supérieure à 40 millions d'euros.

La société enregistre un résultat net de 14 millions d'euros à fin décembre 2025. Il en hausse de 25,5 % par rapport à 2024, porté par la progression du résultat technique des contrats d'assurance des emprunteurs.

(en millions d'euros)

| ACM BELGIUM LIFE SA | Chiffre d'affaires | Résultat net | Total bilan | Provisions techniques | Capitaux propres |
|-----------------------------------|--------------------|---------------|----------------|-----------------------|------------------|
| 2021 | 77 | 6 | 1 655 | 1 384 | 243 |
| 2022 | 130 | 7 | 1 628 | 1 351 | 250 |
| 2023 | 135 | 9 | 1 621 | 1 338 | 250 |
| 2024 | 103 | 11 | 1 567 | 1 278 | 235 |
| 2025 | 137 | 14 | 1 536 | 1 262 | 249 |
| Évolution sur un an (en %) | 33,7 % | 25,5 % | - 2,0 % | - 1,3 % | 5,8 % |



GESTION DES RISQUES

A. Gestion des risques d'assurance

La gestion du risque d'assurance porte globalement sur l'ensemble des risques que prend un assureur lors de la commercialisation de contrats d'assurance.

Le cycle inversé qui caractérise le secteur de l'assurance impose d'inscrire le suivi de ce risque technique dans la durée.

Les entités du GACM développent et commercialisent une gamme complète de produits d'assurances, à destination principalement de la clientèle de particuliers et de professionnels.

La gestion du risque d'assurance s'articule autour des principaux piliers suivants :

- Les pôles métiers qui assurent le développement commercial et la tarification afin d'assurer la suffisance a priori des primes pour couvrir les sinistres à venir ;
- Le service actuariat-provisions techniques qui coordonne le calcul des provisions des bilans sociaux ;
- L'équipe Solvabilité II qui est responsable des calculs réglementaires et des sensibilités associées ;

- Le contrôle de gestion dont les reportings et les analyses de fond permettent de suivre ce risque d'assurance dans la durée sur l'ensemble des métiers ;
- Le service réassurance qui recense l'intégralité des risques à externaliser, définit le programme de couverture adéquat et le place sur le marché ;
- La fonction clé actuarielle qui a pour vocation la coordination actuarielle des différents pôles d'activité, la coordination du calcul des provisions techniques prudentielles et qui émet un avis sur la politique globale de souscription et sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance ;
- La fonction clé gestion des risques qui est responsable de la coordination du système de gestion des risques.

La description exhaustive des risques d'assurance du GACM est disponible dans la note 2.10.1. Gestion des risques d'assurance des annexes aux comptes consolidés du GACM.

B. Gestion des risques financiers

La politique de gestion des risques financiers vise à mettre en place une structure d'actifs en adéquation avec les engagements de passif dans le respect du principe de la personne prudente.

La politique d'investissement, qui fixe des règles et des limites de placement et de gestion selon le principe de la personne prudente, constitue le premier maillon de la gestion des risques financiers. Les placements financiers autorisés sont ceux définis par la politique d'investissement, dans les limites et conditions décrites dans le classeur des limites et les procédures de la direction financière, et dans le respect des procédures de lutte anti-blanchiment du GACM.

Des critères sur des objectifs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) sont également intégrés dans la politique d'investissement.

Les contrats en unités de compte sont intégralement couverts à l'actif du bilan par les valeurs servant de référence.

La gestion des risques financiers porte sur l'ensemble des risques suivants :

- Le risque de marché (dont risque de taux, actions et assimilés, change) ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Le risque de liquidité.

Elle s'articule autour de plusieurs services :

- Le service de gestion actif-passif (ou ALM), qui définit des allocations d'actifs stratégiques en fonction de contraintes de passif de façon à limiter le risque de taux, le risque actions et le risque immobilier ;
- Le risk management financier qui bâtit un corps de limites et de règles internes visant à limiter l'exposition aux risques de liquidité, de crédit et de contrepartie ;
- Les gérants d'actifs, qui définissent les allocations tactiques et gèrent les portefeuilles d'actifs, tout en



tenant compte des contraintes fixées par l'ALM et le risk management financier ;

- Le service de contrôle des risques financiers, qui s'assure, a posteriori, du respect des limites fixées ;

- La fonction clé gestion des risques.

La description exhaustive des risques financiers est disponible dans la note 2.10.2. Gestion des risques financiers des annexes aux comptes consolidés du GACM.

C. Gestion du capital

Pour sa gestion du capital, le groupe établit dans l'ORSA des projections de résultat et de couverture de la marge de solvabilité (référentiel Solvabilité II) sur cinq exercices pour toutes les sociétés d'assurance et pour les comptes consolidés du GACM.

Ces projections sont effectuées avec un scénario central d'hypothèses économiques et financières, complété par des scénarios alternatifs.

La gestion du capital est ensuite décidée en fonction des résultats de ces simulations et de l'appétence au risque de la société.

L'appétence au risque de la société est définie de la manière suivante :

- s'assurer que le résultat net de la société ne dévie pas de plus d'un certain pourcentage par rapport au résultat net moyen constaté sur les trois dernières années ;
- protéger un niveau de ratio de solvabilité (Solvabilité II) dans tous les scénarios testés.

LES MOYENS HUMAINS DU GROUPE

La totalité du personnel affecté à la gestion des sociétés d'assurances françaises est salariée du GIE ACM et bénéficie d'un statut social unique.

L'effectif moyen annuel des salariés du GIE ACM et des autres sociétés dans le périmètre de consolidation du groupe (en équivalent temps plein) totalise 3 568 personnes en 2025 (dont 68 personnes à l'international) contre 3 304 personnes en 2024 (dont 45 personnes à l'international).

L'effectif de fin de période au 31 décembre 2025 est de 3 762 salariés, contre 3 408 salariés à fin 2024.

Cette évolution intègre les 168 salariés de Crédit Mutuel Epargne Salariale (société non consolidée) transférés au GIE ACM au 1^{er} janvier 2025, ainsi que les 37 chargés d'affaires en ingénierie sociale du CIC et de la BECM transférés au GIE ACM au 1^{er} novembre 2025.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Contribution exceptionnelle sur les bénéfices

La loi de finances 2026 adoptée en février 2026 a reconduit le principe d'une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, en relevant le seuil de chiffre d'affaires à 1,5 milliard d'euros. Les modalités de calcul de cette surtaxe d'IS demeurent inchangées. Son assiette est égale à la moyenne de l'impôt sur les sociétés (hors crédits d'impôt) dû au titre des exercices 2025 et 2026.

Pour les redevables fiscaux dont le chiffre d'affaires est supérieur à 3 milliards d'euros, le taux de la surtaxe s'élève à 41,20 %.

Cette contribution continuera de peser sur le résultat net du GACM en 2026.

Conflit au Moyen-Orient

Depuis la clôture de l'exercice, la situation géopolitique au Moyen-Orient s'est fortement dégradée à la suite du déclenchement, le 28 février 2026, d'opérations militaires d'ampleur impliquant notamment Israël, les Etats-Unis et l'Iran. Ces opérations ont entraîné une volatilité accrue sur les marchés de l'énergie et les marchés financiers.

A la date d'arrêté du rapport de gestion, le GACM n'identifie pas d'exposition directe significative liée à ces événements, tant au titre de ses activités d'assurance que de ses investissements financiers. Néanmoins, le GACM reste attentif à l'évolution de ce conflit et à ses répercussions potentielles sur l'environnement macro-économique dans lequel il opère.



INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Les informations en matière de durabilité du GACM SA, ainsi que, le cas échéant, des entreprises qu'il contrôle, sont intégrées dans le rapport sur la gestion du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale (société consolidante au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce), dont le siège social se trouve au : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg. À ce titre, le GACM SA n'est pas tenu d'incorporer ces informations dans son rapport sur la gestion du groupe.

Le rapport sur la gestion du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le rapport de certification des informations en matière de durabilité sont incorporés au Document d'Enregistrement Universel de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, disponible à l'adresse : www.creditmutuel.com.

Les informations en matière de taxonomie verte en application du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sont également intégrées au sein du rapport sur la gestion du groupe de Crédit Mutuel Alliance Fédérale ayant son siège social au : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg. Ce rapport est disponible à l'adresse : www.creditmutuel.com.



PERSPECTIVES POUR 2026

En 2026, le GACM poursuivra la mise en œuvre des objectifs inscrits dans le plan stratégique 2024-2027 ENSEMBLE PERFORMANT SOLIDAIRE de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les besoins en protection sociale et en épargne collective des clients professionnels et entreprises seront appréhendés selon une approche intégrée, suite au rapprochement de Crédit Mutuel Epargne Salariale avec le GACM, début 2025. Des opportunités de croissance s'offriront également en santé et prévoyance auprès des collectivités locales, suite à l'adoption mi-2025 d'une loi

relative à la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux.

Le déploiement du modèle de bancassurance en Europe se poursuivra avec la commercialisation des produits d'assurance des filiales ACM Versicherung et ACM Lebensversicherung dans les réseaux de Targobank en Allemagne.

En Belgique, le nouveau produit d'assurance vie lancé début 2025 et la refonte de la gamme d'assurance automobile opérée en 2025 devraient soutenir la dynamique commerciale avec le réseau Beobank.

Fait à Strasbourg, le 20 mars 2026.



GLOSSAIRE

BBA ou GMM : *Building Block Approach* ou *General Measurement Model*, modèle général applicable à tous les contrats d'assurance à l'exception des contrats participatifs directs.

BE : *Best Estimate* ou meilleure estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

Chiffre d'affaires : Primes émises des sociétés d'assurance consolidées. (indicateur non GAAP)

Collecte brute : primes collectées sur les contrats d'assurance vie. (indicateur non GAAP)

Collecte nette : collecte brute diminuée du montant des prestations. La décomposition entre le fonds euro et les supports UC tient compte des arbitrages. (indicateur non GAAP)

CSM : *Contractual Service Margin* ou marge sur services contractuels. Elle représente le bénéfice non acquis pour un groupe de contrats d'assurance, c'est-à-dire la valeur actuelle des bénéfices futurs. Elle est amortie en « produits des activités d'assurance » sur la période de couverture des contrats, au fur et à mesure que la compagnie fournit des services aux assurés. La CSM d'un groupe de contrats ne peut pas être négative, tout montant négatif des flux de trésorerie d'exécution en début ou en cours de contrat est immédiatement constaté en résultat de service d'assurance au travers de la composante de perte.

Décomptabilisation des instruments financiers : correspond aux plus et moins-values de cession des actifs financiers.

Écarts d'expérience : différence entre la charge de sinistres et de frais attendue à l'ouverture et la charge comptabilisée en fin de période.

Méthode du taux d'intérêt effectif : cette méthode sert au calcul du coût amorti de l'actif financier ou du passif financier ainsi qu'à l'imputation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts afin qu'ils soient comptabilisés en résultat net dans la période pertinente. Le coût amorti intègre l'amortissement des primes et décotes, ainsi que les frais d'acquisition, s'ils sont significatifs. Les intérêts courus et échus ainsi que les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat

OCI : *Other Comprehensive Income* ou autres éléments du résultat global. Il intègre les produits et charges qui impactent directement les capitaux propres, sans passer par le compte de résultat.

PAA : *Premium Allocation Approach*, méthode simplifiée de comptabilisation applicable sur option notamment aux contrats d'assurance annuels à tacite reconduction.

Pertes de valeur liées au crédit : mécanisme de dépréciation prospective qui remplace les différents

mécanismes de pertes avérées qui prévalaient sous IAS 39 (*Impairment*). Ces pertes ne concernent que les instruments financiers de dette simples catégorisés en juste valeur par les capitaux propres ou en coût amorti.

Pertes et reprises de pertes futures : dotations à la composante de perte lors du passage en onérosité d'un portefeuille, et mouvements ultérieurs en cas de révision d'hypothèses (aggravation ou atténuation de la perte).

PPE : Provision pour Participation aux Excédents, montant provisionné dans le but d'ajuster ou réguler les taux de rendements servis aux assurés des contrats en euros, et qui doit être reversé dans un délai de huit ans. Il s'agit d'une disposition obligatoire pour toutes les sociétés d'assurance vie. (indicateur non GAAP)

RA : *Risk Adjustment* ou ajustement au titre du risque non financier. Il reflète la rémunération requise par le GACM pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier lorsque le GACM exécute des contrats d'assurance.

Ratio combiné des assurances de biens : rapport entre la charge des activités d'assurance, les autres produits et charges d'assurance (part des frais non rattachables et des autres produits et charges affectés au résultat d'assurance des assurances de biens) et le résultat des activités de réassurance d'une part, et le produit des activités d'assurance d'autre part, composé pour les contrats modélisés selon le modèle PAA principalement des primes acquises (indicateur alternatif de performance).

Ratio Solvabilité 2 : ratio évalué en ramenant le niveau de fonds propres éligibles du bilan prudentiel Solvabilité 2 au SCR (*Solvency Capital Requirement* ou Capital de Solvabilité Requis) qui correspond au besoin de capitaux propres. Le SCR est calculé selon la formule standard de l'EIOPA. Aucune mesure transitoire n'est utilisée. (indicateur non GAAP)

Résultat d'assurance : résultat des activités d'assurance tel qu'il figure au compte de résultat, auquel sont ajoutés les frais de gestion non-rattachables liés aux activités d'assurance, une partie des autres produits et charges d'exploitation, et duquel est retraité le montant de l'écart d'expérience sur les commissions sur encours et de rétrocessions en assurance vie. En effet, ce dernier est neutralisé en résultat financier, et n'a donc aucune incidence sur le résultat net du GACM (indicateur alternatif de performance).

Résultat financier : résultat financier net tel qu'il apparaît dans le compte de résultat, duquel est retiré le montant qui neutralise l'écart d'expérience sur les commissions sur encours et de rétrocessions en assurance vie figurant dans



le résultat des activités d'assurance (indicateur alternatif de performance).

Taux servi moyen : moyenne pondérée des taux de rendement accordés par l'assureur sur les contrats d'assurance vie (indicateur non GAAP)

VFA : *Variable Fee Approach*, modèle applicable aux contrats participatifs directs.

